



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Mines de potasse d'Alsace

Question écrite n° 42489

Texte de la question

M. Joseph Klifa attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications sur le Plan cadre de reindustrialisation du Bassin potassique haut-rhinois. La fin de l'exploitation miniere est prevue pour 2004. Depuis plusieurs annees, tous les elus travaillent a preparer cette echeance pour faire en sorte que ce qui ne sera plus alors que le Bassin potassique demeure un bassin de vie et d'emplois. Dans cette perspective, les collectivites territoriales se sont engagees sans compter depuis decembre 1994 dans la redaction du Plan cadre pour la reindustrialisation dudit bassin. Ce travail a abouti a une onzieme version du Plan cadre. Ce texte a ete adopte tant par le conseil de la communaute des communes que par le conseil general du Haut-Rhin, ainsi que par la commission economique du conseil regional d'Alsace. Aujourd'hui, seul manque l'accord de l'Etat actionnaire et d'EMC/MDPA pour parapher ce document. Face a la complexite des problematiques et des enjeux, il lui semble indispensable que l'Etat et l'EMC/MDPA adherent a ce qui doit constituer la pierre angulaire d'une mutation humaine et industrielle reussie. Il lui demande en consequence s'il est dispose a signer rapidement le texte du Plan cadre de reindustrialisation du Bassin potassique.

Texte de la réponse

A la demande du Gouvernement, le prefet du Haut-Rhin a preside a partir de novembre 1994 un comite de pilotage charge d'etablir un plan cadre pour le bassin potassique. Ce comite, dans un souci d'efficacite et de concertation, reunissait les services de l'Etat, l'entreprise et les elus et collectivites locales du bassin potassique. Un travail tres important a ete fourni, sept versions d'un document etoffe, concret et ambitieux ayant ete redigees entre decembre 1994 et mars 1995. le 17 novembre 1995, le comite de pilotage a arrete une dixieme version, apres s'etre assure l'aval des elus du bassin et avoir demande l'accord du Gouvernement. Le 22 decembre avait ete retenu pour la signature du plan cadre. On ne peut que regretter que le plan etabli en commun n'ait pas ete signe, car, selon les termes meme de l'honorable depute, il pourrait etre la pierre angulaire d'une mutation reussie du bassin potassique. En tout etat de cause, l'accord du Gouvernement, ainsi que celui de l'entreprise, sur le plan de novembre 1995 demeurent. Par ailleurs, l'Etat veillera a ce que les engagements pris par lui-meme et par l'entreprise soient respectes.

Données clés

Auteur : [M. Klifa Joseph](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42489

Rubrique : Mineraux

Ministère interrogé : industrie, poste et telecommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et telecommunications

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 août 1996, page 4561

Réponse publiée le : 28 octobre 1996, page 5667